

DELIBERATION CRO24-2020

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Recherche le 08 septembre 2020 ;

Objet de la délibération : Procès-verbal de la Commission de la recherche du 25 mai 2020

La Commission de la Recherche réunie le 14 septembre 2020 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Le procès-verbal est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

Christian ROBLÉDO
*Président
de l'Université d'Angers*

Signé le 18 septembre 2020

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 21 septembre 2020

Ua

PROCÈS-VERBAL

Commission de la Recherche
25 mai 2020

*Soumis au vote de la Commission de la
Recherche du 14 septembre 2020*

UA

Ua

U/A

UA

La Commission de la Recherche de l'Université a été réunie le 25 mai 2020 à 14h30 à distance, sous la présidence de M. ROBLÉDO.

ROBLÉDO Christian Président de l'université	Connecté
SIMONEAU Philippe Vice-président recherche	Connecté
ALLAIN Magali	Connectée
ALLAIN Philippe	Connecté
AMIARD Stéphane	Connecté
BARICHARD Vincent	Connecté
BLANCHARD Philippe	Connecté
BRÉARD Dimitri	Connecté
CAMUS Sandra	Excusée, donne procuration à M. ALLAIN, puis connectée à 15h45
CANEVET David	Excusé, donne procuration à M. BLANCHARD
CHUREAU Véronique	Absente
CLERE Nicolas	Connecté
DAUCÉ Bruno	Connecté
DELALEU Frédéric	Excusé
DENÉCHÈRE Yves	Connecté
EL BICHR M'Barka	Connectée
FOUCHER Fabrice	Connecté
GRATTON Emmanuel	Connecté
INGUSCIO Gabrielle	Excusée, donne procuration à M. ROBLÉDO
JUSSIEN Christelle	Excusée, donne procuration à M. SIMONEAU
LAGARCE Frédéric	Connecté
LANDÈS Claudine	Connectée
LE NAN Frédérique	Connectée
LIBOUBAN Hélène	Connectée
LONG Martine	Absente
MALLEGOL Patricia	Excusée, donne procuration à M. CLERE
MANN Etienne	Connecté
MARTINEZ Carmen	Connectée
MATHIEU Elisabeth	Connectée
MOJTAHID Meryem	Connectée
MOREL-BROCHET Annabelle	Connectée
PERCHEPIED Laure	Connectée
POINT Laetitia	Connectée
RAMOND-ROQUIN Aline	Connectée
ROUSSEAU Audrey	Connectée
ROY Pierre-Marie	Connecté
SÉJOURNÉ Bruno	Connecté
VIGNON-BARRAULT Aline	Connectée

Membres à titre consultatif connectés :

Pascal RICHOMME-PENIGUEL, Vice-président Valorisation

Florence EVEN, Directrice générale adjointe

Christophe DANIEL, Doyen de la Faculté de droit, d'économie et de gestion

Dominique SAGOT-DUVOUROUX, Directeur de la SFR Confluences

Loïc CARBALLIDO, Directeur Recherche du CHU d'Angers

Personnes invitées par le Président :

Alexa ROUEZ, Directrice de la Recherche, de l'Innovation et des Etudes Doctorales

Laurence ESTÈVE, Directrice des Affaires Générales, Juridiques et Institutionnelles

Secrétariat de séance :

Cellule institutionnelle

Ordre du jour :

Table des matières

1. Informations générales	1
2. Procès-verbal	3
2.1 Procès-verbal de la CR du 31 mars 2020	3
3. Prospective et moyens	3
3.1 Sélection des dossiers AAP Thèses UA	3
3.2 Sélection des dossiers de demande de thèses co-financées Région	5
3.3 Classement des demandes AAP ALM 2020	6
3.4 Présentation de la procédure d'étude des demandes de prolongation des CDD recherche en raison de la crise sanitaire	7
4. Affaires générales et statutaires	7
4.1 Désignation d'un EC au comité d'éthique de la recherche par le bureau de la CR	7
5. Vie des laboratoires	8
5.1 Présentation du projet Userlab par Dominique Sagot-Duvauroux	8
4. ANNEXE : diaporama de la séance du 25 mai 2020	11

M. ROBLÉDO ouvre la séance de la Commission de la Recherche à 14h30. A l'ouverture de la séance du 25 mai 2020, 35 membres sont connectés ou représentés (40 membres en exercice, 30 membres connectés et 5 membres représentés).

1. Informations générales

M. SIMONEAU indique tout d'abord que la reprise d'activité dans les unités de recherche est en cours depuis le 18 mai 2020.

Il rappelle que les modalités de cette reprise ont été élaborées par les Directeurs des unités de recherche, les assistants de prévention et la cellule hygiène et sécurité afin que les unités de recherche puissent reprendre leurs expérimentations dans des conditions sanitaires satisfaisantes.

M. SIMONEAU remercie l'ensemble de ces acteurs. Il remercie également Mme CLOT, Directrice du SCDA, pour la mise à disposition d'espaces aux sein de la bibliothèque universitaire du campus de Belle-Beille ayant permis la reprise d'activité des enseignants-chercheurs et doctorants en SHS.

M. SIMONEAU expose ensuite les modifications du calendrier HCERES.

Il indique que le rapport d'auto-évaluation de l'établissement est reporté au 06 janvier 2021 et que la visite sur site sera organisée entre le 20 et le 22 avril 2021.

M. SIMONEAU précise qu'une procédure relative à la rédaction du rapport d'auto-évaluation sera proposée en concertation avec les élus des différentes commissions. Cette procédure sera présentée pour information lors du prochain Conseil Académique.

M. ROBLÉDO confirme que huit groupes de travail ont été constitués sur la base des références du guide d'auto-évaluation de l'HCERES, pilotés chacun par un.e vice-président.te et un.e élu.e du Conseil d'administration ou du Conseil Académique.

Il indique que la Commission de la Recherche est concernée par trois groupes de travail et qu'un appel à candidatures va être lancé auprès des élus des conseils centraux.

M. ROBLÉDO précise qu'une proposition permettant d'assurer une représentation équilibrée des domaines de recherche, commissions et composantes sera soumise au Conseil d'Administration.

Il ajoute que la composition de ces groupes de pilotage sera fixée au début du mois de juin 2020 et qu'une proposition de calendrier sera établie, avec la tenue de 2 ou 3 réunions par groupe de travail.

M. ROBLÉDO rappelle que le calendrier est modifié de deux mois. Le Conseil d'Administration et le Conseil Académique examineront le rapport d'auto-évaluation en décembre 2020.

M.SIMONEAU rappelle que les trois références concernant le volet recherche sont le pilotage et la stratégie de la recherche, la valorisation et le lien avec le secteur socio-économique, ainsi que la recherche et la formation.

M. SIMONEAU indique que la vague A de l'évaluation a pris du retard et que le rapport d'auto-évaluation des structures de recherche de la vague B devra être remis à la Direction de la Recherche, de l'Innovation et des Etudes Doctorales (DRIED) le 15 juillet 2020, pour un dépôt à l'HCERES le 06 novembre 2020.

Il ajoute que le calendrier des visites sur site risque d'être reporté de fin mai à début septembre 2021 pour un début de contrat quinquennal au 1^{er} janvier 2022. L'évaluation porte sur la période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2020.

M. LAGARCE demande s'il est possible de décaler la date du retour des dossiers d'auto-évaluation à la DRIED afin qu'ils soient actualisés au plus près de la visite sur site.

M. SIMONEAU indique que la date de dépôt à l'HCERES est maintenue au 06 novembre 2020.

Préalablement à la visite sur site, les comités solliciteront les directions d'unités pour des demandes de compléments d'informations et de mises à jour. Ces compléments permettront de rendre compte d'une éventuelle évolution de l'activité des unités de recherche depuis le dépôt du dossier.

M. SIMONEAU indique que le retour tardif des rapports d'évaluation de l'HCERES reste toutefois problématique pour les labellisations des unités de recherche.

M. SIMONEAU apporte ensuite une précision sur les mobilités sortantes.

Il indique qu'une mobilité sur le territoire national pour motif professionnel est possible au-delà de la restriction des 100 kms, avec détention d'un ordre de mission.

Il ajoute que la mission doit se dérouler dans des conditions sanitaires satisfaisantes.

M. SIMONEAU indique que les mobilités sortantes internationales restent, en revanche, interdites jusqu'au 02 juin 2020.

M. SIMONEAU indique enfin que les conventions conclues avec la Région Pays de la Loire feront l'objet d'une demande de prolongation, si les porteurs sollicitent une telle prolongation, avec le cas échéant une demande d'aide supplémentaire.

Mme ROUEZ précise qu'une demande d'aide supplémentaire sera présentée à la Région Pays de la Loire à hauteur de 120.000 € pour différentes conventions. Les membres de la Commission de la Recherche seront informés de la décision de la Région.

M. ROBLÉDO ajoute qu'Angers Loire Métropole (ALM) accepte également de prolonger les conventions conclues avec l'Université d'Angers sans financement supplémentaire, ainsi que les contrats doctoraux avec le financement correspondant.

2. Procès-verbal

2.1 Procès-verbal de la CR du 31 mars 2020

M. FOUCHER indique qu'il était absent lors de la Commission de la Recherche du 31 mars 2020.

La cellule institutionnelle prend acte de la correction à apporter dans le procès-verbal soumis à la signature du Président.

M. ROBLÉDO met à l'approbation de la Commission de la Recherche le procès-verbal du 31 mars 2020.

Le procès-verbal de la Commission de la Recherche du 31 mars 2020 est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 29 voix pour et 2 abstentions (quatre membres connectés n'ont pas voté).

3. Prospective et moyens

3.1 Sélection des dossiers AAP Thèses UA

M. SIMONEAU rappelle que l'Université d'Angers finance 27,5 allocations doctorales par an, dont 19 sont ciblées sur les 11 écoles doctorales interrégionales.

M. SIMONEAU précise que les écoles doctorales Sciences de la Mer et du Littoral (SML), Sciences Pour l'Ingénieur (SPI) ainsi que Education, Langages, Interaction, Cognition, Clinique (ELICC) ne bénéficient que d'un demi-contrat doctoral par an. A ce titre, elles sont dotées d'un financement de thèse complet tous les deux ans.

M. SIMONEAU indique que 8,5 allocations doctorales sont réservées à l'AAP UA sur projets et rappelle les critères de sélection des dossiers (cf. diaporama de séance).

Il indique que 37 dossiers ont été reçus. 14 projets ont été sélectionnés par le Bureau de la Commission de la recherche, dont 11 disposent déjà de co-financements obtenus ou demandés aux collectivités territoriales.

M. SIMONEAU précise que la sélection a été opérée en tenant compte des co-financements obtenus, du classement des SFR et de l'équilibre entre les pôles de recherche.

M. SIMONEAU ajoute que le placement en liste principale d'un projet ne vaut pas engagement de financement total par l'Université d'Angers si le co-financement demandé n'est pas obtenu. Les projets sur liste complémentaire pourraient également être financés en fonction de l'évolution des arbitrages.

M. SIMONEAU présente les 14 dossiers retenus sur la liste principale (cf. diaporama de séance).

Il précise que le projet de M. CUSTAUD bénéficie d'un co-financement du Centre national d'études spatiales (CNES) à hauteur de 50% et ne bénéficiera pas d'un financement de l'Université d'Angers si la Région Pays de la Loire accepte de le cofinancer.

Il indique que les projets de Mme CHÉDOTEL, M. TESSON et M. DENÉCHÈRE seront soumis à l'AAP région "thèses co financées en SHS" et que le projet de Mme BERNHEIM-DEVAUX sera présenté à l'AAP d'Angers Loire Métropole (ALM), le financement du cabinet FIDAL ne portant que sur l'environnement de la thèse.

M. SIMONEAU expose les quatre dossiers retenus sur la liste complémentaire (cf. diaporama de séance).

Il indique que le projet de M. ALLAIN a été placé sur liste complémentaire car la demande de co-financement ne sera arbitrée qu'en septembre 2020.

M. MANN indique que le classement des dossiers transmis par la SFR MathSTIC est différent de celui proposé. Il demande quels sont les critères de classement retenus par le Bureau de la Commission de la recherche.

Il ajoute que le projet de M. GRACZYK a été classé en première position par la SFR, qu'il présente de grandes qualités scientifiques mais qu'il n'est classé que sur liste complémentaire.

M. SIMONEAU répond que les projets dont le co-financement est acquis sont prioritaires, ce qui n'est pas le cas de ce projet.

Il ajoute que le classement de la SFR MathSTIC a été pris en compte lors de l'établissement de la liste complémentaire, en classant de dossier de M. GRACZYK en position de forte probabilité de financement, notamment si le projet de M. CUSTAUD placé en liste principale bénéficie en totalité de financements extérieurs.

M. MANN demande que le critère du co-financement soit indiqué comme prioritaire dans le cahier des charges.

M. SIMONEAU répond que le critère du co-financement acquis est prioritaire depuis plusieurs années et que cette information sera davantage précisée lors du prochain AAP Thèses UA.

M. LAGARCE demande si le financement non-utilisé d'une allocation doctorale pourrait être attribué à un dossier du même pôle retenu en liste complémentaire, afin que l'équilibre dans la répartition des allocations entre les pôles ne soient pas modifié.

M. SIMONEAU répond que le classement du Bureau a recueilli l'accord de ses membres représentant les différents pôles de l'Université. Le maintien du projet de M. CUSTAUD sur la liste principale reste pertinent dans l'hypothèse où ce projet n'obtiendrait pas 100 % de financements extérieurs.

M. SIMONEAU ajoute que la recherche d'un équilibre entre les pôles ne peut signifier une égalité de financement, les pôles de recherche n'étant pas dans des situations comparables.

Il rappelle que certains pôles disposent d'AAP spécifiques, comme le pôle SHS, ou de financements probables dans le cadre des concours des écoles doctorales.

Il rappelle également que 14 projets sur les 37 déposés ont été retenus sur liste principale, dont 8 seulement avec un financement total.

M. ROBLÉDO demande l'origine du financement de l'allocation doctorale du dispositif handicap pour 2020.

M. SIMONEAU répond qu'il appartient en 2020 à l'Université d'Angers de la financer mais qu'aucun dossier de candidature n'a été déposé.

Mme ROUEZ précise qu'un candidat était pressenti pour l'école doctorale Sciences économiques et sciences de gestion (EDGE) mais n'a pas donné suite pour cette année.

M. SIMONEAU met à l'approbation de la Commission de la Recherche la sélection des dossiers dans le cadre de l'AAP Thèses UA 2020.

La sélection des dossiers proposée par le Bureau de la Commission de la Recherche pour l'AAP Thèses UA 2020 est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 26 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions (quatre membres connectés n'ont pas voté).

3.2 Sélection des dossiers de demande de thèses co-financées Région

M. SIMONEAU expose le classement des trois projets déposés dans cadre de l'AAP "Allocations de thèses cofinancées Région Pays de Loire", spécifique au pôle SHS (cf. diaporama de séance).

M. SIMONEAU rappelle que la Région Pays de la Loire a financé trois allocations doctorales en 2019.

M. SIMONEAU met à l'approbation de la Commission de la Recherche la sélection des dossiers pour les thèses cofinancées Région 2020.

La sélection des dossiers proposée par le Bureau de la Commission de la Recherche pour les thèses cofinancées Région 2020 est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 26 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions (un membre ayant attribué préalablement une procuration s'est connecté en cours de séance et quatre membres connectés n'ont pas voté).

M. SIMONEAU expose pour information les projets concernés par le dispositif de cofinancement d'allocations de thèses régional ne bénéficiant pas d'un financement de l'Université d'Angers (cf. diaporama de séance).

Il indique que ces projets de recherche bénéficient de co-financements européens ou d'établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST).

M. SIMONEAU ajoute que ces demandes de financement sont habituellement acceptées en intégralité et qu'il n'y a pas de co-financement de l'INSERM pour 2020 porté à la connaissance de l'établissement.

Mme ROUEZ précise qu'aucun projet de l'Université d'Angers n'a demandé de co-financement à l'INSERM pour 2020.

3.3 Classement des demandes AAP ALM 2020

M. SIMONEAU expose l'AAP d'Angers Loire Métropole (ALM) 2020, dans son volet hors dispositifs Réseau Formation Innovation (RFI) et Connect Talent.

Il rappelle les objectifs et le calendrier de cet AAP, ainsi que la nature des dépenses éligibles (cf. diaporama de séance).

M. SIMONEAU expose le classement des trois dossiers de demandes d'allocations de thèses proposé par le Bureau de la Commission de la Recherche (cf. diaporama de séance).

Il indique que le classement proposé est en cohérence avec celui proposé par les SFR.

M. MANN demande si les demandes d'allocations post-doctorales relèvent de cet AAP et si la demande de Mme ZIMMERMANN a été retenue.

M. SIMONEAU répond que le projet de madame ZIMMERMANN n'a pas été retenu car il bénéficie du dispositif régional Etoiles Montantes.

M. MANN précise que Mme ZIMMERMANN souhaite candidater au programme ERC (European Research Council) et souhaiterait avec l'attribution d'une allocation post-doctorale bénéficier d'une équipe à manager, valorisable dans son dossier.

M. SIMONEAU répond que les demandes de co-financement sont présentées à ALM en fonction de leur éligibilité à cet AAP.

Mme ROUEZ ajoute qu'il a été conseillé à Mme ZIMMERMANN de candidater à d'autres AAP nationaux afin de valoriser son dossier pour l'ERC.

M. SIMONEAU met à l'approbation de la Commission de la Recherche le classement des dossier pour l'AAP ALM 2020.

Le classement des dossiers proposé par le Bureau de la Commission de la Recherche pour l'AAP ALM 2020 est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 33 voix pour et 1 abstention (un membre connecté n'a pas voté).

M. SIMONEAU mentionne pour information les demandes de co-financement qui seront présentées à ALM dans le cadre des dispositifs Connect Talent et RFI (cf. diaporama de séance).

M. DENECHERE demande quels sont les calendriers des AAP de la Région Pays de la Loire et d'ALM.

M. SIMONEAU répond que les calendriers ne sont pas encore connus à ce jour mais que des réponses pourraient intervenir en juillet 2020.

3.4 Présentation de la procédure d'étude des demandes de prolongation des CDD recherche en raison de la crise sanitaire

M. SIMONEAU expose les modalités de prolongation des contrats de travail recherche à durée déterminée en raison de la crise sanitaire (cf. diaporama de séance).

Il rappelle que le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a autorisé cette prolongation au début du mois avril 2020 et que les contrats concernés sont en cours de recensement auprès des unités de recherche, pour un examen en Bureau puis une validation par la Commission de la Recherche en juin 2020.

M. SIMONEAU indique que les financeurs institutionnels habituels seront sollicités pour ces prolongations, avec une priorité donnée aux contrats à échéance à la fin de l'année 2020.

Il précise que le fonds de secours mis en place lors de la dernière Commission de la Recherche ainsi que les moyens propres des unités de recherche seront également mobilisés.

4. Affaires générales et statutaires

4.1 Désignation d'un EC au comité d'éthique de la recherche par le Bureau de la CR

M. SIMONEAU rappelle que le Comité d'Éthique de la Recherche comprend trois représentants élus par la Commission de la Recherche ainsi que trois représentants désignés par le Bureau de la Commission de la Recherche.

Il indique qu'un membre restait à désigner par le Bureau, qui propose de nommer M. BEGUIN, enseignant-chercheur rattaché au Centre Jean Bodin. Il apportera son expérience de juriste.

M. SIMONEAU ajoute que M. BEGUIN était déjà membre du précédent Comité d'Éthique de la Recherche et accepte de poursuivre sa mission au sein de ce comité.

M. GRATTON demande quel est le calendrier des séances du Comité d'Éthique.

M. SIMONEAU répond que la prochaine séance est prévue le 28 mai 2020 et que le Comité d'Éthique se réunit une fois par trimestre.

M. LAGARCE demande si une information sur le périmètre d'intervention du Comité d'Éthique est disponible.

M. SIMONEAU répond que le Comité d'Éthique met à disposition des porteurs de projets de recherche, sur le site de l'Université d'Angers, un outil leur permettant de déterminer si leur projet relève du champ d'intervention du Comité d'Éthique ou d'un Comité de Protection des Personnes (CPP).

Il ajoute que le Comité d'Éthique est également disponible pour orienter les porteurs de projets de recherche sur la procédure à suivre.

M. LAGARCE suggère de mettre à disposition des porteurs de projets de recherche une typologie des dossiers traités par le Comité d'Éthique, illustrant ainsi son champ d'intervention.

M. SIMONEAU répond que ce document est en cours d'élaboration pour le prochain Comité d'Éthique.

5. Vie des laboratoires

5.1 Présentation du projet Userlab par Dominique Sagot-Duvauroux

M. SAGOT-DUVAUROUX présente le projet Userlab (cf. diaporama de séance).

M. SAGOT-DUVAUROUX indique que le projet Userlab est rattaché à la SFR Confluences et bénéficie de financements du Contrat de Plan Etat Région (CPER) 2015-2020, du RFI Ouest Industries Créatives (OIC) ainsi que de l'Université d'Angers.

Il précise que le RFI OIC a souhaité implanter trois Userlab travaillant en coopération à Nantes, Le Mans et Angers, correspondant au projet Datalab SHS de mutualisation d'équipements et de personnels déposé par la Maison des Sciences Humaines Ange Guépin dans le cadre du CPER 2021-2026.

M. SAGOT-DUVAUROUX décrit les étapes de la création, les objectifs et les études pouvant être développées par le Userlab (cf. diaporama de séance).

M. SAGOT-DUVAUROUX précise que les outils méthodologiques proposés par le Userlab sont traditionnellement utilisés dans les domaines de la psychologie, de la gestion et de l'économie mais pourront être adaptés à d'autres domaines scientifiques relevant des SHS.

M. SAGOT-DUVAUROUX expose l'équipement du Userlab dans la première phase du projet, ainsi que le calendrier prévisionnel de son installation (cf. diaporama de séance).

Il indique que le Userlab sera provisoirement installé à la Maison de la Recherche Germaine Tillon au début de l'année 2021 puis installé dans un lieu définitif restant à définir en 2023.

M. SAGOT-DUVAUROUX expose la gouvernance du Userlab, ainsi que le plan de financement de la première phase de son installation (cf. diaporama de séance).

M. SIMONEAU demande si une synergie avec les comités scientifiques d'autres structures similaires sur le territoire angevin est envisagée, comme le Living Lab de Végépolys, la plateforme sensorielle de l'Ecole Supérieure d'Agriculture ou le Living Lab ALLEGRO du CHU d'Angers.

Il indique qu'il est important de mutualiser les expériences et de montrer la complémentarité de ce projet avec le maillage des autres équipements de l'agglomération angevine.

M. SAGOT-DUVAUROUX répond que des contacts ont été engagés avec les Userlab du Mans et de Nantes afin de bénéficier de leurs conseils sur le recrutement des personnels ainsi que les modalités d'une concertation, et que des réunions avec les acteurs de l'agglomération seront également programmées.

M. SÉJOURNÉ demande si une visite du Userlab pour les unités de recherche concernées par l'utilisation de cet outil est prévue et combien de postes seront disponibles pour le recueil de données.

M. SAGOT-DUVAUROUX confirme qu'une visite de présentation du Userlab sera organisée pour l'ensemble des unités de recherche rattachées à la SFR Confluences et que les enseignants-chercheurs seront formés aux méthodes et outils du Userlab.

Il ajoute que le Userlab installé provisoirement à la Maison de la Recherche Germaine Tillon disposera de 16 postes permettant des expérimentations simultanées.

M. ROBLÉDO demande si des porteurs de projets de recherche ont déjà sollicité le Userlab.

M. SAGOT-DUVAUROUX indique que plusieurs projets des unités de recherche GRANEM, LPPL et BePsyLab prévoient d'utiliser le Userlab.

Il ajoute que le projet de chaire de Mme PANTIN-SOHIER, enseignante-chercheuse au GRANEM, s'appuiera également sur ces outils et que de nombreuses autres unités de recherche s'impliqueront dans le projet.

Il précise que le Userlab permettra de mener des groupes de discussion, des enregistrements de réunions et éventuellement, avec l'appui des recherches de l'Université du Mans sur la reconnaissance vocale, la retranscription écrite des réunions réalisées au sein du Userlab.

M. SIMONEAU remercie M. SAGOT-DUVAUROUX pour le travail considérable réalisé dans le cadre du montage et du financement de ce dossier et le félicite pour l'aboutissement de ce projet.

M. SAGOT-DUVAUROUX remercie Mme GUILLEMONT, chargée de mission CPER LLSHS au sein de l'Université d'Angers, pour son appui important dans ce dossier.

En l'absence de questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h20

Le Président
de l'Université d'Angers
Christian ROBLÉDO

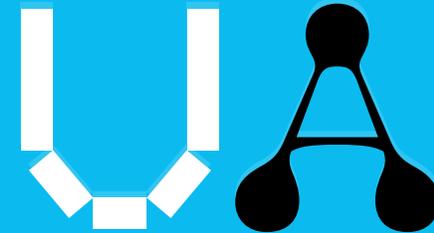
4. ANNEXE : diaporama de la séance du 25 mai 2020

Commission recherche

Lundi 25 mai 2020



université
angers



Ordre du jour

1 – Informations générales

2 - Procès verbal

3 - Prospective et moyens

- Sélection des dossiers AAP Thèses UA
- Classement des demandes AAP ALM 2020
- Sélection des dossiers de demande de thèses co-financées Région
- Proposition de critères d'étude de demandes de prolongation des CDD recherche en raison de la crise sanitaire

4 - Affaires générales et statutaires

- Désignation d'un EC au comité d'éthique de la recherche par le bureau de la CR

5 - Vie des laboratoires

- Présentation du projet Userlab par Dominique Sagot

Informations générales

- Retour sur la reprise des unités de recherche
- Calendrier HCERES
- Point sur les mobilités entrantes et sortantes
- Demande de prolongation des conventions Région

Procès-verbal

→ Approbation du procès-verbal
de la CR du 31 mars 2020



AAP Contrats doctoraux UA sur projet Année 2020-2021

	EGAAL	SML	MATHS STIC	SPI	BS	3 M	STT	EDGE	ALL	ELICC	DSP
UA	3	0	3	0	4	3	2	1	1	1	1
UA sur projet	8,5										

AAP Contrats doctoraux UA sur projet

Critères de l'AAP

- ✓ co-financement
- ✓ cohérence avec la stratégie scientifique du laboratoire et/ou du pôle de recherche concerné
- ✓ encadrement proposé
- ✓ potentiel de valorisation (dont publications)
- ✓ caractère innovant
- ✓ valorisation des travaux de recherche (engagement du doctorant à participer à des événements ou opérations de diffusion de la culture scientifique)

37 dossiers déposés

AAP Contrats doctoraux UA sur projet

Critères de l'AAP

- ✓ 14 dossiers retenus
 - ✓ 11 projets de thèse co-financés ou en demande auprès des collectivités
 - ✓ 3 projets de thèse à 100 %
- ✓ Équilibre entre les pôles de recherche
- ✓ Les dossiers en demande de co-financement sur LP n'engagent pas l'UA à financer à 100 % en cas de refus du co-financeur. Les dossiers devront être réexaminés en bureau de la CR

Liste principale	UR Dir de thèse	Sujet	Proposition du bureau
N°1	GEIHP Sandrine GIRAUD	Etude des mécanismes d'adaptation des espèces du genre <i>Scedosporium</i> aux environnements pollués et pathogénie	50% ALM en demande
N°1	CRCINA équipe 7 Céline BEAUVILLAIN	Rôle de l'IL-34 dans la polarisation fonctionnelle des macrophages pancréatiques	100%
N°1	MINT Guillaume BASTIAT	Implant hydrogel de nanocapsules lipidiques capables d'inhiber la 6-O-méthylguanine-ADN méthyltransférase (MGMT) dans la prise en charge du glioblastome post-résection	50% ALM en demande
N°1	MITOVASC Marc-Antoine CUSTAUD	Étude du déconditionnement cardiovasculaire et de l'atteinte des rythmes nyctéméraux induits par la microgravité chez l'homme	50% CNES et (50 % en région)
N°1	GRANEM Frédérique CHEDOTEL	Accompagner les pratiques, pour développer une capacité collective de réponse en temps réel en contexte extrême	50% Région en demande
N°1	CJB Fabien TESSON	Le droit de la gouvernance de l'énergie	50% Région en demande
N°1	CJB Sabine BERNHEIM-DESVAUX	L'encadrement juridique des objets connectés	50 % ALM en demande+ Cabinet FIDAL
N°1	TEMOS Yves DENECHERE	Expériences migratoires des enfants et des jeunes polonais en réémigration : subjectivités en mouvements (années 1940-années 1990)	50% Région en demande
N°1	LARIS Bruno CASTANIER	Improve Predictive Maintenance Models with imperfect degradation information	50% RFI WISE
N°1	LARIS David BIGAUD	Approche mixte RV/RA pour le suivi et l'optimisation de la performance en exploitation de bâtiments intelligents	50% LINEAC
N°1	LARIS Etienne BELIN	Modélisation spatio-temporelle par plantes virtuelles de la croissance du développement et de l'architecture 3D de plantes cultivées en milieu contrôlé	50% Société DALKIA
N°1	MOLTECH-Anjou Clément CABANETOS	Synthèse de matériaux photovoltaïques (MOSA : Make OPV Simple Again)	100%
N°1	LPG-BIAF Hélène HOWA	Impact du dégel des glaciers Arctiques sur les habitats benthiques du Kongsfjorden (Svalbard)	100%
N°1	IRHS Nathalie LEDUC	Photo- et thigmo-morphogenèse chez l'Hortensia : Réponses et mémoire des plantes à la lumière et stimulation mécanique	50% Hortensia

Liste complémentaire

	UR Dir de thèse	Sujet	Proposition du bureau
N°1	LAREMA Piotr GRACZYK	Développement d'un modèle SLOPE graphique coloré pour l'analyse de données massives des cancers du sein	100%
N°2	LPPL Philippe ALLAIN	Intérêt de la réalité virtuelle pour évaluer et préserver les fonctions cognitives de l'hémisphère non dominant en chirurgie éveillée	50% Association en demande
N°3	SIFCIR Valérie RAYMOND	Les ARN interférents dirigés contre le système cholinergique peuvent-ils être utilisés comme bio-insecticide pour lutter contre les pucerons du pois, <i>Acyrtosiphon pisum</i> ? (AphidRNAi)	100%
N°4	MITOVASC Olivier BARIS	La mitophagie : cible thérapeutique dans les cardiopathies liées à l'instabilité génomique mitochondriale au cours du vieillissement ?	100%



AAP « Allocations de thèses cofinancées Région » SHS

UR	Encadrant.e	Sujet de la thèse	Classement
TEMOS	Yves DENECHERE	Expériences migratoires des enfants et des jeunes polonais en réémigration : subjectivités en mouvements (années 1940-années 1990)	1
GRANEM	Frédérique CHEDOTEL	Accompagner les pratiques, pour développer une capacité collective de réponse en temps réel en contexte extrême	2
CJB	Fabien TESSON	Le droit de la gouvernance de l'énergie	3



AAP Allocations de thèses cofinancées

Région | Pour information

Pôle de recherche	UR	Encadrant.e	Sujet de la thèse	Demande de financement	Co-financement de thèse
Santé	MINT	Joël EYER	Système de délivrance de produit pharmaceutique pour un ciblage des glioblastomes	50%	Projet EU EUROSTAR
	MITOVASC	Marc-Antoine CUSTAUD	Étude du déconditionnement cardiovasculaire et de l'atteinte des rythmes nyctéméraux induits par la microgravité chez l'homme	50%	CNES

Pôle de recherche	UR	Encadrant.e	Sujet de la thèse	Demande de financement	Co-financement de thèse
Végétal	IRHS	Mathieu BARRET	Impact des compétitions microbe-microbe via les T6SS sur la dynamique des assemblages microbiens des graines	50%	INRA
		Emilie VERGNE	Caractérisation d'une famille de gènes de défense à large spectre : une approche biotechnologique pour la création d'une résistance durable du pommier au feu bactérien	50%	INRA



AAP

— AAP ALM

- Projets structurants dont RFI et Connect talent
- Projets de recherche hors RFI et Connect Talent

AAP ALM

Objectif de l'AAP

Soutenir les projets de recherche des laboratoires angevins avec une attention particulière pour les projets transdisciplinaires

Dépenses éligibles

- les allocations doctorales
- les allocations post-doctorales
- les gratifications de stages de Master 2 recherche
- le financement de temps d'ingénieur de recherche ou d'ingénieur d'études

Calendrier de l'AAP

- Retour des dossiers à la DRIED : 4 mai 2020
- Examen des dossiers : bureau du 14 mai 2020
- Dépôt des dossiers à ALM : 27 mai 2020

AAP Allocations de thèses ALM

UR	Encadrant.e	Sujet de la thèse	Classement bureau
MINT	Guillaume BASTIAT	Inhib-GlioGel	N° 1
CJB	Sabine BERNHEIM	L'encadrement juridique des objets connectés	N° 2
GEIHP	Sandrine GIRAUD	Etude des mécanismes d'adaptation des espèces du genre Scedosporium aux environnements pollués et pathogénie	N°3



Demande de financement ALM 2020

Projets « Connect Talent »

Connect Talent	Nature de la dépense	Montant de la dépense	Total
ISOSEED (IRHS - pôle végétal)	1 Ingénieur Recherche Environnement	40 000 € 10 000 €	50 000 €
TEC TOP (IRSET –ESTER- pôle santé)	1 Allocation post doctorale Environnement	45 600 € 4 400 €	50 000 €

Montant total de la demande de financement : **100 000 €**

Demande de financement ALM 2020

Projets RFI

RFI	Nature de la dépense	Montant de la dépense	Total
Angers TourismLab	GIS études touristiques Campus de la gastronomie (reversement)	20 000 € 20 000 €	40 000 €

Montant total de la demande de financement : **40 000 €**

Prolongations exceptionnelles de contrats de travail

- ✓ Publics visés:

Doctorant, post-doctorant et CDD recherche (Ing, TCH) dont les travaux de recherche ont été impactés par la fermeture des unités de recherche.

- ✓ Demandes argumentées et prolongation de 1 à 6 mois max.
- ✓ Recensement en cours auprès des unités de recherche
- ✓ Analyse en bureau et validation en CR de juin
- ✓ Financements : Etat, CT, autres, Unités de recherche et fonds propres UA
- ✓ Action prioritaire sur fin de CDD en 2020

Affaires générales et statutaires

Proposition d'un EC au comité d'éthique de la recherche désigné par le bureau de la CR

Antoine BEGUIN- CJB - DEG

Composition du CER Ua

4 membres statutaires

- Vice-président Recherche : **Philippe SIMONEAU**
- Vice-Président délégué à la Valorisation : **Pascal RICHOMME**
- Vice-présidente Formation et Vie Universitaire : **Sabine MALLET**
- Référent Intégrité Scientifique : **Daniel SCHAUB**

3 représentant.e.s des SFR et pôles, désigné.e.s par le bureau de la Commission Recherche

- Frédéric LARDEUX
- Philippe ALLAIN
- **Antoine BEGUIN**

3 enseignant.e.s chercheurs.e.s ou chercheurs.es élus.es par la Commission Recherche

- Marie BONNIN
- Aubeline VINAY
- Pierre Marie ROY

1 doctorant élu par la Commission Recherche

- Meryem El BICHIR
- Anais GOT

Invité.e.s

- Délégué à la protection des données (DPD) : **François AUZANNE**
- Directrice de la DRIED, ou représentant.e : **Bénédicte GIRAULT**
- Directrice de la DEVE, ou représentant.e : **Emmanuelle RAVAIN**

Vie des Laboratoires

Présentation du userlab en LLSHS
par Pr. Dominique SAGOT- DUVOUROUX

UserLab - Plateforme angevine d'analyse des comportements en LLSHS

Projet financé par le CPER 2015-2020, le RFI OIC
et l'Université d'Angers

Contexte

Ce UserLab s'inscrit dans une **dynamique régionale de mutualisation d'équipements** de type UserLab, sous l'impulsion du RFI Ouest Industries Créatives.

Il constitue la pièce angevine du **projet de SHS Datalab, coordonné par la MSH Ange Guépin** au nom des trois universités régionales dans le cadre du CPER 2021-2026.

Le UserLab d'Angers sera créé en deux étapes :

- Phase 1 : installation d'un laboratoire provisoire au sein de la MRGT (janvier 2021)
- Phase 2 : installation définitive dans un lieu qui reste à définir (2023)

Objectifs et enjeux du UserLab angevin

- Permettre aux laboratoires de LLSHS de l'université d'Angers de **développer des études expérimentales** s'appuyant sur le recueil de données quantitatives et qualitatives auprès d'individus et de groupes placés dans un environnement contrôlé.
- **Renforcer le travail en intersectorialité**, avec la SFR MathSTIC pour développer des recherches originales sur l'analyse des données recueillies, et avec la SFR ICAT (Santé)
- **Intégrer des approches expérimentales dans la réponse aux appels d'offre**
- **Développer des partenariats** avec les acteurs territoriaux (entreprises, collectivités...) et les autres structures angevines (Sensoveg, Allegro, ..)

Nature des études envisagées

Le UserLab permettra aux chercheurs de mener :

- des tests comportementaux associés à des stimuli spécifiques
- des tests avec des environnements cognitifs et immersifs
- des tests et questionnaires cognitifs et neurocognitifs
- des ateliers de stimulation cognitive et /ou sensorielle
- des tests de nouveaux produits
- des focus groupe, etc.

Descriptif du UserLab angevin

Equipements prévus pour la phase 1 du projet :

- Des équipements informatiques : ordinateurs, écrans de projection, vidéoprojection, captation et diffusion audio et vidéo, GoPro
- Un système de diffusion d'odeurs
- Un pack de mesure électro-physiologique
- Un pack d'analyse des expressions faciales
- Un eye tracker
- 3 boxes pré-équipés (lumière, ventilation, insonorisation, désaromatisation et absence de rémanence olfactive), permettant une isolation totale des sujets et des conditions des tests identiques

Calendrier prévisionnel

Période de réalisation	Action	
28 octobre 2019	Notification d'acceptation du financement RFI OIC	Phase 1
24 avril 2020	Notification d'acceptation du financement CPER 2015-2020	
4 ^e trimestre 2020	Embauche de l'ingénieur pour mettre en route la plateforme	
4 ^e trimestre 2020	Travaux d'aménagement de la salle à la MRGT / phase 1 de l>UserLab	
4 ^e trimestre 2020	Achat du matériel	
Janvier 2021	Ouverture du UserLab à la MRGT	Phase 2
2022	Choix et aménagement du lieu définitif d'installation du UserLab	
2023	Inauguration du UserLab dans son lieu définitif	



Gouvernance envisagée

Le UserLab sera rattaché à la SFR Confluences. Sa gouvernance est envisagée de la manière suivante :

- Un **comité de pilotage**, composé des tutelles et des financeurs : l'Université d'Angers, la MSH Ange Guépin, l'Université de Nantes, Le Mans Université, la région Pays de la Loire (RFI OIC), Angers Loire Métropole
- Un **comité scientifique**, regroupant un représentant de la direction de la SFR Confluences, un représentant de la direction de la SFR MathSTIC et de la SFR ICAT, ainsi qu'un représentant de chaque laboratoire engagé dans le projet.
- Un **comité des usagers**, chargé du volet le plus opérationnel de la gestion du UserLab
- Le **comité d'éthique** de l'Université d'Angers sera consulté sur les questions éthiques liées aux expériences qui seront conduites au sein du UserLab

La gestion opérationnelle de la plateforme sera assurée par un ingénieur, sous la responsabilité de l'équipe de direction de la SFR.

Financements de la phase 1

Budget total du UserLab	Financements		
	Université d'Angers	CPER	RFI OIC
192 815€	45 000€ Finançant la moitié du poste d'ingénieur sur 2 ans	72 815€ Finançant les matériels	75 000€ Finançant la moitié du poste d'ingénieur sur 2 ans, le mobilier et les coûts d'aménagement du lieu